

**LISTE MENSUELLE DES ENGAGEMENTS FINANCIERS À TRANSMETTRE AUX COMMISSIONS PERMANENTES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

**Ministère**                    700                    Emploi et Solidarité sociale  
Code                            Nom

**Secteur (s'il y a lieu)**    813                    Fonds québécois d'initiatives sociales (FOIS)  
Code                            Nom

**Mois/année**                    MARS 2011  
(À transmettre avant le 10 du mois suivant au Contrôleur des finances)

**Nombre de pages jointes**                    1

**Nombre d'engagements financiers**                    2

**Sous-ministre ou dirigeant d'organisme ou son représentant**    Date                    7 avril 2011

Titre                    Directeur du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales

Signature                    

\* Ce formulaire doit être complété et transmis même en l'absence d'engagement financier

## LISTE DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Mois/Année MARS 2011

Ministère/organisme Fonds québécois d'initiatives sociales

Secteur \_\_\_\_\_

Page 1 de 1

No SÉQ.	No RÉFÉRENCE No DÉCRET, C.T. SAG, SYGBEC (pr-sf)	ORDRE NUMÉRIQUE DU PROGRAMME ET SON TITRE  CATÉGORIE : voir note 1  OBJET : mentionner le nom du programme, activité ou projet concerné et une description de l'objet de l'engagement	MONTANT TOTAL (répartition par année budgétaire)	FOURNISSEUR/BÉNÉFICIAIRE, MUNICIPALITÉ, COMTÉ  Fournisseurs retenus par un comité de sélection sont identifiés par un astérisque (*)	AUTRES SOUMISSIONNAIRES
1	Prog. SAGIR: 30100  (subvention accordée en mars 2011)	Activité : Les activités de l'organisme visent à soutenir des actions de prévention de la pauvreté auprès des enfants et de leur famille. Cette entente permettra de mener à bien les activités relatives à la fermeture de l'organisme.	<u>252 000 \$</u>  10-11 : 190 000 \$ 11-12 : 62 000 \$	AUTONOMIE JEUNES FAMILLES Montréal Comté : Sainte-Marie-Saint-Jacques	
<b>Dossier : 06-00-5479</b>					
2	Prog. SAGIR: 30104  (subvention accordée en mars 2011)	Activité : Cette entente constitue une première démarche vers la signature d'une Alliance pour la solidarité pour permettre d'amorcer ou de poursuivre la concertation avec ses partenaires, d'identifier les besoins, les priorités et les ressources disponibles en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour son territoire ainsi que d'établir un plan d'action visant à soutenir des interventions territoriales prioritaires.	<u>70 000 \$</u>  10-11 : 63 000 \$ 11-12 : 7 000 \$	VILLE DE MONTRÉAL Montréal Comté : Sainte-Marie-Saint-Jacques	
<b>Dossier : 06-00-5483</b>					

Note 1 : SUBVENTION NORMÉE